

55^e CONSEIL DIRECTEUR

68^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

Washington, D.C., ÉUA, du 26 au 30 septembre 2016

Point 7.12-E de l'ordre du jour provisoire

CD55/INF/12

27 juin 2016

Original : espagnol

E. PLAN D'ACTION SUR L'USAGE DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES ET LA SANTÉ PUBLIQUE : ÉVALUATION À MI-PARCOURS

Antécédents

1. La *Stratégie relative à l'usage de substances psychoactives et à la santé publique*, (1, 2) et son Plan d'action (3, 4) approuvés par le Conseil directeur de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) en 2010 et 2011 respectivement, constituent le fondement de la coopération technique dans la Région pour traiter des problèmes liés à l'usage de substances psychoactives en termes de santé publique. Ces deux initiatives sont complétées par la *Stratégie et le plan d'action sur la santé mentale* également mise en œuvre par l'OPS en 2009 (5, 6) et la *Stratégie continentale sur les drogues* et le *Plan d'action continental sur les drogues*, approuvés respectivement en 2010 et 2011 par la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD) de l'Organisation des États Américains (OEA) (7, 8).

2. Le rôle de la santé publique dans l'approche intégrée du problème mondial des drogues a été mis en exergue par les États Membres dans la Déclaration d'Antigua Guatemala (9), adoptée lors de la 43^e Assemblée générale de l'OEA en juin 2013. Cette même année, un premier rapport a été remis aux États Membres, au cours du 52^e Conseil directeur de l'OPS, sur l'état d'avancement du plan d'action sur l'usage de substances psychoactives (10). Ce rapport salue les progrès réalisés par les États Membres, ainsi que l'action de l'OPS, et il recommande d'intensifier le soutien aux pays afin de renforcer l'approche de santé publique et de promouvoir le respect des droits de l'homme dans leurs politiques et plans sur les drogues.

Mise à jour sur les progrès réalisés

3. Le tableau suivant sur les progrès réalisés a été élaboré en utilisant comme références principales le *Rapport sur les ressources de santé publique pour traiter de l'usage des substances psychoactives dans la Région des Amériques*, de 2015 (11), basé

sur la réponse des pays au questionnaire ATLAS,¹ et le *Rapport continental* du sixième cycle d'évaluation sur la lutte contre les drogues (12), du Mécanisme d'évaluation multilatéral (MEM) de l'OEA-CICAD.²

Progrès réalisés par rapport aux cibles du plan d'action

Objectif	Indicateur et cible	Progrès
1.1	En 2021, 16 pays auront intégré des politiques relatives à l'usage de substances psychoactives dans leur plan national de santé.	18 pays identifient le secteur de la santé (ministère de la Santé) comme étant responsable des politiques sur l'usage de substances psychoactives (11). L'intégration de cette question à la politique de santé est précaire et incomplète. Toutefois, 27 pays ont inclus des contenus relatifs à la santé publique dans leurs politiques sur les drogues (13).
1.2	En 2021, 10 pays auront exécuté de vastes programmes reposant sur des preuves scientifiques.	23 pays ont des plans et des programmes intégrés en vue de réduire la demande. On ne dispose pas d'informations sur la mise en œuvre et les résultats de ces programmes (12).
1.3	En 2015, 15 pays disposeront d'un budget documenté pour les services sociaux et de la santé destiné aux troubles occasionnés par l'usage de substances psychoactives.	19 pays disposent de postes budgétaires spécifiques pour la prévention et 17 disposent de postes budgétaires pour le traitement (11).
2.1	En 2021, 15 pays mettront en œuvre des programmes de prévention universelle de l'usage de substances psychoactives fondés sur des données probantes et 8 pays auront évalué ces programmes.	24 pays proposent des programmes de prévention de l'usage de substances psychoactives dans les médias, les écoles et les lieux de travail ; 11 pays disposent de programmes de prévention différenciés en fonction des facteurs de risque ; 3 pays ont effectué le suivi et l'évaluation des programmes. Par ailleurs, 8 pays ont évalué leurs programmes (12).
2.2	En 2021, 20 pays auront au moins une activité nationale de sensibilisation sur le thème de l'année.	Dans le but de promouvoir les activités de ce type dans les pays, l'OPS organise chaque année un Webinaire à l'occasion de la journée internationale de la lutte contre l'abus et le trafic de drogues, qui est diffusé dans les pays. Il n'y a aucun rapport

¹ En 2014, en collaboration avec l'OMS, les informations sur les ressources et les programmes pour la prévention et le traitement des troubles liés à l'usage d'alcool et d'autres substances psychoactives ont été mises à jour, conformément à la méthodologie ATLAS-SU (*Atlas on Resources for the Prevention and Treatment of Substance Use Disorders*), version de 2014, élaborée par le Département de la santé mentale et de l'abus de substances psychoactives de l'OMS (http://www.who.int/substance_abuse/activities/atlas/en).

² Ce *Rapport continental* couvre la période allant de 2013 jusqu'au milieu de 2014 et offre un aperçu général de la performance des États Membres sur le plan de leurs politiques de lutte contre les drogues. Ce rapport a été présenté et approuvé à la 56^e session ordinaire de l'OEA-CICAD, au Guatemala, en novembre 2014.

Objectif	Indicateur et cible	Progrès
		d'activités de ce type au niveau des pays, ce qui constitue un aspect qui devrait être renforcé dans les années à venir.
3.1	En 2021, 10 pays mettront en œuvre des interventions essentielles fondées sur des données probantes en utilisant les outils et les supports de l'OPS/OMS.	14 pays effectuent des dépistages et des interventions courtes dans le cadre des soins de santé primaires, à l'aide des supports d'ASSIST et de mhGAP, ³ élaborés par l'OPS/OMS (11).
3.2	En 2021, on disposera de 5 outils élaborés pour aider les pays en matière de formation et de certification des professionnels, d'accréditation des services et de formulation de normes et standards pour la prise en charge et la prescription appropriée des médicaments psychotropes.	Les outils <i>Quality Rights QR-Tool Kit</i> , ASSIST et mhGAP, de l'OMS, ont été traduits en espagnol et en portugais et sont disponibles pour être adaptés et mis en œuvre dans les pays. On travaille actuellement sur la validation de normes d'accréditation pour la prévention et le traitement (11).
3.3	En 2021, 5 pays utiliseront le soutien technique ou les outils de l'OPS/OMS pour former les prestataires de soins de santé non rémunérés.	L'OPS a mis au point des outils de formation sur ASSIST-DIT et les politiques en matière de drogues, au moyen de cours proposés pour appuyer les pays à travers le Campus virtuel de la santé publique : 3 235 participants de 26 pays et territoires se sont inscrits, avec un pourcentage de réussite de 70,48 %. ⁴
3.4	En 2021, 5 pays auront des programmes d'études actualisés pour les professions de la santé.	Quelques progrès commencent à être réalisés pour ce qui est d'incorporer le contenu de mhGAP dans les programmes universitaires, mais c'est une question qui nécessite encore plus de travail.
3.5	En 2021, 20 pays disposeront de systèmes de réglementation des médicaments psychotropes en place, contrôlés au niveau international, afin d'assurer une fourniture adéquate de ces médicaments et de réduire leur usage non-thérapeutique.	Bien que ces systèmes existent dans les pays, leur fonctionnement présente des lacunes, en particulier pour les médicaments utilisés dans le cas de troubles liés à l'usage d'opiacés ; 10 pays ont un registre approuvé pour la méthadone et 7 pour la naloxone ; 6 pays disposent de méthadone et 3 pays de naloxone (11).

³ *Alcohol, smoking, and substance involvement screening test* (ASSIST) ; amélioration et élargissement de la prise en charge des troubles mentaux, neurologiques et liés à l'utilisation de substances psychoactives (appelé mhGAP, sigle correspondant à son appellation en anglais).

⁴ Information émanant de la coordination du Campus virtuel de la santé publique de l'OPS.

Objectif	Indicateur et cible	Progrès
4.1	En 2021, 25 pays utiliseront des outils normalisés pour assurer l'évaluation et le suivi de leurs réponses aux problèmes liés à l'usage de substances psychoactives.	21 pays ont approuvé des normes nationales pour le traitement des problèmes liés à l'usage de substances psychoactives dans leurs systèmes de santé publique ; 3 pays ont effectué un suivi et une évaluation de ces programmes (12).
4.2	En 2021, 5 pays disposeront d'un système d'information de la santé qui comprendra des indicateurs de l'usage de substances psychoactives et de leur impact sur la santé, ventilés par sexe et par âge.	20 pays ont déclaré qu'ils disposent de systèmes nationaux d'information sur l'usage de substances psychoactives et 11 pays ont des systèmes d'information sur la prestation de services ; 29 pays ont des observatoires des drogues ; 14 pays disposent de données pertinentes sur l'ampleur de l'utilisation de substances psychoactives au sein de la population (12).
4.3	En 2021, 10 nouvelles études auront été entreprises dans le domaine de la recherche afin d'évaluer la nature, l'ampleur et l'impact de l'usage de substances psychoactives, ventilées par sexe et par âge, ou des études sur l'efficacité des interventions.	Les préparatifs ont débuté pour la réalisation d'études sur différents aspects pertinents : psychose aiguë et consommation de cannabis, réduction de la stigmatisation dans les services de santé pour les utilisateurs de substances psychoactives, survenue concomitante de troubles liés à l'usage de substances psychoactives et d'autres troubles mentaux.
4.4	Au moins une publication à l'échelon régional sera disséminée tous les deux ans, contenant des informations fondées sur des données probantes concernant l'usage de substances psychoactives, les problèmes connexes ou l'efficacité des interventions.	Il est nécessaire de promouvoir le travail à cet égard avec les États Membres au cours de la période restante couverte par le plan d'action.
5.1	En 2021, 8 activités conjointes auront été entreprises avec d'autres organisations et des partenaires internationaux.	L'OPS a un programme régulier d'activités conjointes avec l'OEA-CICAD, le Programme de coopération entre l'Amérique latine et l'Union européenne dans le domaine des politiques de lutte contre les drogues (COPOLAD), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) et la Délégation gouvernementale du Plan national contre la drogue de l'Espagne, ainsi qu'avec des organisations de la société civile (RIOD, CIJ, Intercambios), qui comprend des séminaires et des conférences internationales, les travaux de groupes d'experts, des formations et des ateliers et la production de documents.

4. L'OPS, dans le cadre de la préparation de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le problème mondial de la drogue (UNGASS 2016), a organisé avec le gouvernement du Mexique une réunion de consultation sur les politiques relatives à la drogue et à la santé publique, les 26 et 27 octobre 2015 à Mexico D.F., au cours de laquelle sont intervenus des experts techniques de 17 pays et d'organisations internationales (OMS, OEA et Office des Nations Unies contre la drogue et le crime [ONUDC]). Elle a également participé au séminaire « Convergences pour une politique régionale sur la drogue intégrée et durable », coordonné par l'Union des Nations sud-américaines (UNASUR) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), qui s'est tenu à Quito (Équateur) les 4 et 5 février 2016.

Défis et enseignements tirés

5. Le fait de disposer d'une stratégie et d'un plan d'action appuyés par le Bureau sanitaire panaméricain (le Bureau) a facilité l'adoption par les États Membres d'une approche intégrée, équilibrée et axée sur la santé publique, dans les forums de discussions sur les politiques en matière de drogues et pour la préparation de l'UNGASS 2016.

6. Il est important de continuer à renforcer les liens entre l'OPS et d'autres organisations et partenaires internationaux en vue de renforcer l'action intersectorielle pour l'assistance technique aux États Membres dans le domaine de la drogue et de la santé publique, en particulier sur les déterminants sociaux et la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).⁵

7. Sur le plan politique et technique, l'OPS contribue aux avancées régionales, telles que la Déclaration d'Antigua Guatemala et le rapport de l'OEA sur le problème des drogues dans les Amériques, mais le secteur de la santé n'est pas encore prêt à prendre pleinement part aux activités de réduction de l'impact social et sanitaire de ce problème.

8. La garantie du droit à la santé pour les utilisateurs de substances psychoactives, en particulier pour les groupes les plus vulnérables et à risque élevé, constitue encore un défi qui se reflète dans la stigmatisation et l'exclusion dans les services de santé, ainsi que dans le manque d'accès aux substances contrôlées à des fins médicales et de recherche.

Mesures à prendre pour améliorer la situation

9. Poursuivre le soutien apporté par le Bureau aux États Membres en vue de renforcer l'approche de santé publique dans leurs politiques, leurs plans et leurs législations sur les drogues, en facilitant l'utilisation d'outils techniques adaptés à leurs situations et à leurs besoins spécifiques.

10. Soutenir le travail conjoint du Bureau et des États Membres dans le développement des systèmes de santé, l'organisation des services et le développement

⁵ En particulier, l'ODD 3.5, visant à renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives.

des ressources humaines en vue de réduire les lacunes sur le plan du traitement et d'améliorer la qualité de la prise en charge.

11. Promouvoir l'affectation de ressources en fonction des besoins identifiés et des objectifs fixés dans les plans et programmes sur la santé publique et l'usage de substances psychoactives, en accordant une attention particulière aux groupes à risque élevé.

12. Renforcer les systèmes d'information et de surveillance, améliorer l'information épidémiologique, augmenter la couverture des enquêtes pour les populations marginalisées et les autres groupes vulnérables et utiliser l'approche des déterminants sociaux pour l'analyse des données et les programmes.

Mesure à prendre par le Conseil directeur

13. Le Conseil directeur est prié de prendre note du présent rapport d'activité et de formuler les recommandations qu'il jugera pertinentes.

Références

1. Organisation panaméricaine de la Santé. Stratégie relative à l'usage de substances psychoactives et à la santé publique [Internet]. 50^e Conseil directeur de l'OPS, 62^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques ; du 27 septembre au 1^{er} octobre 2010 ; Washington, DC. Washington, DC : OPS ; 2010 (document CD50/18, Rev. 1) [consulté le 11 janvier 2016]. Disponible sur : <http://www2.paho.org/hq/dmdocuments/2010/CD50-18-f.pdf>.
2. Organisation panaméricaine de la Santé. Stratégie relative à l'usage de substances psychoactives et la santé publique [Internet]. 50^e Conseil directeur de l'OPS, 62^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques ; du 27 septembre au 1^{er} octobre 2010 ; Washington, DC. Washington, DC : OPS ; 2010 (Résolution CD50.R2) [consultée le 11 janvier 2016]. Disponible sur : <http://www2.paho.org/hq/dmdocuments/2010/CD50.R2-f.pdf>.
3. Organisation panaméricaine de la Santé. Plan d'action sur l'usage de substances psychoactives et la santé publique [Internet]. 51^e Conseil directeur de l'OPS, 63^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques ; du 26 au 30 septembre 2011 ; Washington, DC. Washington, DC : OPS ; 2011 (Document CD51/9) [consulté le 11 janvier 2016]. Disponible sur : http://www.paho.org/hq/index.php?option=com_content&view=article&id=5723&Itemid=4139&lang=fr
4. Organisation panaméricaine de la Santé. Plan d'action sur l'usage de substances psychoactives et la santé publique [Internet]. 51^e Conseil directeur de l'OPS, 63^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques ; du 26 au

- 30 septembre 2011 ; Washington (DC), États-Unis. Washington (DC) : OPS ; 2011 (Résolution CD51.R7) [consultée le 11 janvier 2016]. Disponible sur : http://www.paho.org/hq/index.php?option=com_content&view=article&id=5723&Itemid=4139&lang=fr.
5. Organisation panaméricaine de la Santé. Stratégie et plan d'action sur la santé mentale [Internet]. 49^e Conseil directeur de l'OPS, 61^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques ; du 28 septembre au 2 octobre 2009 ; Washington, DC. Washington, DC : OPS ; 2009 (document CD49/11) [consulté le 11 janvier 2016]. Disponible sur : <http://www1.paho.org/hq/dmdocuments/2009/CD49-11-f.pdf>.
 6. Organisation panaméricaine de la Santé. Stratégie et plan d'action sur la santé mentale [Internet]. 49^e Conseil directeur de l'OPS, 61^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques ; du 28 septembre au 2 octobre 2009 ; Washington, DC. Washington, DC : OPS ; 2009 (Résolution CD49.R17) [consultée le 11 janvier 2016]. Disponible sur : [http://www1.paho.org/hq/dmdocuments/2009/CD49.R17%20\(Fr.\).pdf](http://www1.paho.org/hq/dmdocuments/2009/CD49.R17%20(Fr.).pdf).
 7. Comisión Interamericana para el Control del Abuso de Drogas de la Organización de los Estados Americanos. Estrategia Hemisférica sobre Drogas [Internet]. 47^e session ordinaire de la CICAD ; 3 mai 2010 ; Washington, DC. Washington, DC : CICAD ; 2010 [consulté le 11 janvier 2016]. Disponible [en espagnol] sur : <http://www.cicad.oas.org/apps/Document.aspx?Id=954>.
 8. Comisión Interamericana para el Control del Abuso de Drogas de la Organización de los Estados Americanos. Estrategia Hemisférica sobre Drogas [Internet]. 49^e session ordinaire de la CICAD ; du 4 au 6 mai 2011 ; Paramaribo (Suriname). Washington, DC : CICAD ; 2011 [consulté le 8 avril 2016]. Disponible [en espagnol] sur : <http://www.cicad.oas.org/apps/Document.aspx?Id=954>.
 9. Organisation des États Américains. Déclaration d'Antigua Guatemala « Pour une politique intégrale face au problème mondial des drogues dans les Amériques » [Internet]. Dans : *Actas y documentos: volumen I. 43.^{er} período ordinario de sesiones de la OEA* ; du 4 au 6 juin 2013 ; Antigua, Guatemala. Washington, DC : OEA ; 2013 (document AG/DEC.73 [XLIII-O/13] corr. 1) [consulté le 14 avril 2016]. p. 5-12. Disponible sur : http://www.oas.org/fr/centre_medias/communiquer_presse.asp?sCodigo=FR-010
 10. Organisation panaméricaine de la Santé. Plan d'action sur l'usage de substances psychoactives et la santé publique [Internet]. 52^e Conseil directeur de l'OPS, 61^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques ; du 30 septembre au 4 octobre 2013 ; Washington, DC. Washington, DC : OPS ; 2013 (document CD52/INF/4) [consulté le 11 janvier 2016]. Disponible sur : http://www.paho.org/hq/index.php?option=com_content&view=article&id=8833&Itemid=40033&lang=fr.

11. Organisation panaméricaine de la Santé. Rapport sur les ressources de la santé publique pour traiter des problèmes liés à l'usage de substances psychoactives dans la Région des Amériques. 2015. En attente de publication.
12. Organización de los Estados Americanos. Informe Hemisférico. Informe de Evaluación sobre el Control de las Drogas 2015 [Internet]. Washington, DC : CICAD ; 2015 [consulté le 11 janvier 2016]. Disponible [en espagnol] sur : [http://www.cicad.oas.org/mem/reports/6/Full_Eval/Informe_Hemisferico_MEM - 6ta Ronda - ESP.pdf](http://www.cicad.oas.org/mem/reports/6/Full_Eval/Informe_Hemisferico_MEM_-_6ta_Ronda_-_ESP.pdf).
13. Organización de los Estados Americanos. Políticas Públicas de Drogas: Fichas País. CICAD [Internet]. Washington, DC : CICAD; 2014 [consulté le 4 mai 2016]. Disponible [en espagnol] sur : [http://www.cicad.oas.org/Main/Template.asp?File=/fortalecimiento_institucional/ planesnacionales/default_spa.asp](http://www.cicad.oas.org/Main/Template.asp?File=/fortalecimiento_institucional/planesnacionales/default_spa.asp)

- - -